

# Décision DEC110206DR07 portant confirmation de nomination d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS (ACMO)

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction générale n°030039IGHS en date du 24 juin 2003 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS;

Vu convention d'application du contrat quadriennal conclu avec l'Université Claude Bernard Lyon 1 le 01/01/1995, portant création de l'unité mixte de recherche n°5557 dont l'intitulé est Ecologie microbienne ;

Vu la décision n° DEC11A004DSI du 01/01/2011 nommant M MOENNE-LOCCOZ Yvan directeur de l'unité de recherche n°5557 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 27.01.2011

Considérant que M BELLVERT Floriant a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par le CNRS Rhône-Auvergne les 14 et 15 Mai 2009 et du 24 au 26 Juin 2009.

## Article 1

M BELLVERT Floriant, ingénieur d'étude, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n°5557, à compter du 01/01/2011.

M BELLVERT Floriant exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M BELLVERT Floriant est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

## Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Villeurbanne le 27 janvier 2011  
Le directeur de l'unité  
Signature :

**Prof. Yvan MOËNNE-LOCCOZ**  
Directeur  
UMR CNRS 5557 Ecologie Microbienne  
Université de Lyon  
USC INRA 1193 - VetAgro Sup

Visa du délégué régional du CNRS  
Signature :



**Claudine SCHMIDT-LAINE**  
Déléguée Régionale CNRS  
Rhône-Auvergne

Visa du chef d'établissement partenaire  
Signature :



Délégation  
Rhône-Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2, avenue Albert Einstein  
BP 61335  
69609 Villeurbanne cedex

T 04 72 44 56 00  
F 04 78 89 47 69